

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **08 octobre 2019 à 20h00**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseillers : M. Steven Strong-Gallant
Mme Isabelle Paré
M. Réjean Sauvé
Mme Aline Nault
M. Willy Mouzon

Était absent le conseiller : M. Alexandre Zalac

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée.

250-10-19
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 08 octobre 2019 à 20h00.

251-10-19
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en ajoutant les points 14 à 16 :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2019

ADMINISTRATION

4. Autorisation à la directrice générale de suivre la formation en ligne de l'ADMQ « Comptabilité municipale : des résultats détaillés à la situation financière »
5. Approbation de l'entente multimunicipale de sécurité civile

FINANCES

6. Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser
7. Approbation des comptes payés et à payer
8. Autorisation de virements de crédits
9. Autorisation de paiement de factures de Les Pavages La Cité B.M. Inc.
10. Autorisation de paiement d'une facture de Municonseils avocats
11. Autorisation de paiement d'une facture de Ventilation G. Lanthier Inc.

GESTION DU TERRITOIRE

12. Acceptation d'une soumission pour le changement du panneau électrique du centre communautaire
13. Renouvellement de l'entente relative au transport adapté hors du territoire de l'Autorité régionale de transport métropolitain pour l'année 2020

SUJETS ADDITIONNELS

14. Demande de permis d'une nouvelle construction résidentielle pour le 3, rue du Sommet
15. Demande de permis d'une nouvelle construction résidentielle pour le 12, rue du Sommet
16. Approbation de l'activité proposée par *TSR en action* le 13 décembre 2019

CORRESPONDANCE

POINTS D'INFORMATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

17. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

252-10-19

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2019

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2019 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2019 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADMINISTRATION

253-10-19

Autorisation à la directrice générale de suivre la formation en ligne de l'ADMQ « Comptabilité municipale : des résultats détaillés à la situation financière »

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER la directrice générale à suivre la formation en ligne de l'ADMQ « Comptabilité municipale : des résultats détaillés à la situation financière »,

D'AUTORISER le paiement des frais de formation, soit 379,00 \$ (taxes en sus).

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

254-10-19

Approbation de l'entente multimunicipale de sécurité civile

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Très-Saint-Rédempteur souhaite conclure une entente avec la ville de Rigaud et la municipalité de Pointe-Fortune relativement à l'établissement de la démarche multimunicipale de sécurité civile ;

CONSIDÉRANT le projet d'entente qui a été rédigé et proposé par la ville de Rigaud le 03 octobre 2019 ;

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER l'entente telle que proposée,

D'AUTORISER la mairesse Julie Lemieux et la directrice générale Fanny Grosz à signer ladite entente.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FINANCES

Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser

Une copie du rapport de Mme Fanny Grosz, directrice générale, est déposée au conseil.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, Fanny Grosz, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois d'octobre 2019.

255-10-19

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

IL EST RÉSOLU d'approuver et de payer les comptes suivants :

Chèques nos C1900208 à C1900231	129 265,77 \$
Paiement AccèsD L1900128 à L1900147	63 899,38 \$
Chèques de salaires nos D1900144 à D1900156	8 314,10 \$

GRAND TOTAL

201 479,25 \$

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

256-10-19

Autorisation de virements de crédits

IL EST RÉSOLU,

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder aux virements de crédits nécessaires aux postes budgétaires suivants :

- un montant de 2000 \$ est transféré du poste budgétaire (02-130-00-670) « Fournitures de bureau » au poste budgétaire (02-120-00-412) « Services juridiques »,
- un montant de 2000 \$ est transféré du poste budgétaire (02-701-20-722) « Aménagement locaux » au poste budgétaire (02-120-00-412) « Services juridiques »,

- un montant de 500 \$ est transféré du poste budgétaire (02-130-00-419) « Gestion des archives, bureautique » au poste budgétaire (02-120-00-412) « Services juridiques »,
- un montant de 1320 \$ est transféré du poste (02-701-20-722) « Aménagement locaux » au poste budgétaire (02-414-00-529) « Vidange boues septiques »,
- un montant de 215 \$ est transféré du poste budgétaire (02-130-00-419) « Gestion des archives, bureautique » au poste budgétaire (02-130-00-347) « Site web ».

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	ABSENT	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

257-10-19

Autorisation de paiement de factures de Les Pavages La Cité B.M. Inc.

CONSIDÉRANT les travaux d'asphalte qui ont été réalisés par l'entreprise Les Pavages La Cité B.M. Inc. sur la montée Primeau, la rue des Hérons, le chemin du Ruisseau, la rue des Colibris et l'installation de 3 ralentisseurs ;

CONSIDÉRANT QUE les contrats afférents prévoient que 95% de la somme soit payée à l'achèvement des travaux et qu'une retenue de 5% s'applique pendant un an ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés sont conformes à la demande de la municipalité ;

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 11025 à hauteur de 95% soit 9 493,95 \$,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 11026 à hauteur de 95% soit 23 590,14 \$,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 11027 à hauteur de 95%, soit 35 304,66 \$,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 11028 à hauteur de 95%, soit 23 879,59 \$.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	ABSENT	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

258-10-19

Autorisation de paiement d'une facture de Municonseils avocats

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 10465 d'un montant de 3 862,91 \$ (taxes en sus) à Municonseils avocats.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	ABSENT	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

259-10-19

Autorisation de paiement d'une facture de Ventilation G. Lanthier Inc.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 220-08-19 du 13 août 2019 octroyant le contrat à l'entreprise Ventilation G. Lanthier Inc. pour le remplacement de la fournaise du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QU'une partie des travaux électriques nécessaires ont été réalisés au mois de septembre 2019 ;

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture 011328 d'un montant de 7 500 \$ (taxes en sus) à l'entreprise Ventilation G. Lanthier Inc. pour le paiement de travaux électriques, par l'appropriation d'un montant équivalent du surplus accumulé non affecté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

GESTION DU TERRITOIRE

260-10-19

Acceptation d'une soumission pour le remplacement du panneau électrique du centre communautaire

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remplacer le panneau électrique du centre communautaire ;

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER la soumission proposée par l'entreprise Leheutre Électrique Inc. pour effectuer les travaux nécessaires pour un montant de 1 825,00 \$ (taxes en sus).

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

261-10-19

Renouvellement de l'entente relative au transport adapté hors du territoire de l'Autorité régionale de transport métropolitain pour l'année 2020

CONSIDÉRANT la résolution 123-07-18 du 10 juillet 2018 par laquelle le conseil acceptait l'entente relative au transport adapté hors du territoire de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour l'année 2019 ;

CONSIDÉRANT la proposition de renouvellement de l'entente pour l'année 2020 pour le même niveau de service qu'en 2019 avec une indexation de 2,4 % (IPC établi à 2,4 % pour mai 2019) ;

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER le renouvellement de l'entente relative au transport adapté hors du territoire de l'ARTM pour l'année 2020,

D'AUTORISER la mairesse Julie Lemieux et la directrice générale Fanny Grosz à signer ladite entente.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	

Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	ABSENT	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SUJETS ADDITIONNELS

262-10-19

Demande de permis d'une nouvelle construction résidentielle pour le 3, rue du Sommet

CONSIDÉRANT la présentation au comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 23 septembre 2019 d'une demande de permis d'une nouvelle construction résidentielle pour le 3, rue du Sommet ;

CONSIDÉRANT QUE les documents déposés pour la demande sont conformes au règlement 158 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est pour permettre la construction d'une nouvelle résidence sur le lot 5 447 072 correspondant au 3, rue du Sommet ;

CONSIDÉRANT QUE la construction sera effectuée selon les dispositions des règlements no 155, 156 et 157 ;

IL EST RÉSOLU,

QUE suite à la recommandation du CCU, le conseil approuve la demande pour permettre une nouvelle construction résidentielle au 3, rue du Sommet, le tout conformément aux documents déposés.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	ABSENT	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

263-10-19

Demande de permis d'une nouvelle construction résidentielle pour le 12, rue du Sommet

CONSIDÉRANT la présentation au comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 23 septembre 2019 d'une demande de permis d'une nouvelle construction résidentielle pour le 12, rue du Sommet ;

CONSIDÉRANT QUE les documents déposés pour la demande sont conformes au règlement 158 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est pour permettre la construction d'une nouvelle résidence sur le lot 5 447 068 correspondant au 12, rue du Sommet ;

CONSIDÉRANT QUE la construction sera effectuée selon les dispositions des règlements no 155, 156 et 157 ;

IL EST RÉSOLU,

QUE suite à la recommandation du CCU, le conseil approuve la demande pour permettre une nouvelle construction résidentielle au 12, rue du Sommet, le tout conformément aux documents déposés.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	ABSENT	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

264-10-19

Approbation de l'activité proposée par TSR en action le 13 décembre 2019

CONSIDÉRANT le programme d'activités qui avait été proposé par *TSR en action* et accepté par le conseil en date du 12 février 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE l'OBNL *TSR en action* souhaite réviser son programme et organiser un souper dansant à la salle communautaire de Sainte-Marthe le 13 décembre 2019 en lieu et place du Dîner Mystère et de la Fête des Fêtes ;

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER la contribution financière de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur pour cette activité.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

Aucune.

POINTS D'INFORMATION

Mme la Mairesse présente des excuses à Mme Aline Vezaine pour la mise en demeure qui lui a été envoyée à tort par les avocats de la municipalité.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse ouvre la période de questions à 20h14 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

265-10-19

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h58.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac		ABSENT
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h58.

Julie Lemieux, mairesse

Fanny Grosz, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

Julie Lemieux, mairesse